

Audioconférence crise sanitaire

Une audioconférence, convoquée en dernière minute, par le Secrétariat Général a eu lieu ce mardi 30 novembre.

La recrudescence des cas positifs au Covid 19 et l'apparition d'un nouveau variant remettent de nouveau en question une sortie de crise deux ans après son apparition.

Cette audioconférence a été précédée la veille par l'envoi à l'ensemble des agents du ministère d'une information du Secrétariat Général qui synthétise la situation et rappelle les consignes en matière de mesures de prévention.

Du coup cette audioconférence s'est limitée pour la Secrétaire Générale à redire ce qui est mentionné dans la fiche reçue.

FO Finances est revenue sur plusieurs points :

- **La nécessité d'ouvrir des centres de vaccination sur les grands sites du ministère,**
- **La nécessité d'une communication sur l'intérêt de la vaccination pour se protéger et protéger les autres,**
- **La situation en Guadeloupe et Martinique, qui au-delà de la situation sanitaire pose la question de la sécurité des agents de notre ministère,**
- **Le retour du déploiement du télétravail,**
- **La nouvelle donne sur les gardes d'enfant liée au protocole mis en place depuis lundi à l'éducation nationale,**
- **L'organisation des réunions dans des salles adaptées aux gestes barrière,**
- **La difficulté du respect des gestes barrière dans certains services, comme les locaux de la Brigade de Surveillance du Ministère pour ne citer qu'un exemple,**
- **Le rétablissement des distanciations dans les restaurants administratifs.**

Suite aux interventions des différentes fédérations, Madame la Secrétaire Générale a précisé certains points :

✓ Restaurant administratif

Un nouveau protocole a été publié ce lundi avec un renforcement des gestes barrières : distanciation de 2 mètres entre chaque usager et obligation de disposition en quinconce.

✓ Vaccination

Une information sera largement diffusée sur l'intérêt de la vaccination.

Les 16 et 17 décembre, une campagne de vaccination aura lieu à Bercy à l'attention des agents d'Île de France. A ce stade, aucune campagne n'est prévue en d'autres lieux avant l'an prochain.

✓ **ASA Gardes d'enfant**

Le protocole a été modifié dans les écoles maternelles et primaires. Dorénavant, si un enfant est testé positif, la classe n'est plus automatiquement fermée. Seul l'enfant ou les enfants testés positifs sont dans l'obligation de rester à leur domicile.

Le Secrétariat Général a confirmé que l'ASA garde d'enfant exceptionnelle restait en vigueur même si le protocole Fonction Publique n'a pas encore été modifié.

✓ **Télétravail**

Aucun changement par rapport aux dernières semaines dans les directions du ministère, si ce n'est à l'INSEE où l'autorisation de 3 jours par semaine a été annoncée aux représentants du personnel, ce qui n'est que le respect des termes de l'accord fonction publique de juillet dernier.

✓ **Situation en Guadeloupe et Martinique**

L'ensemble des directions ont pris des mesures semblables privilégiant la protection des agents et étendant le télétravail autant qu'il est besoin pour les missions télétravaillables.

Au vu de l'explosion des cas positifs relevés dans les dernières statistiques ministérielles, il est à craindre que cette audioconférence ne soit pas la dernière de l'année. Hélas !

